



AVIS DE PUBLICITE – MISE EN CONCURRENCE
AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME POUR
L'EXPLOITATION D'UNE ACTIVITÉ DE RESTAURATION

1-PERSONNE PUBLIQUE

Commune de Saint-Paul

Direction Valorisation Economique et Touristique – Service Gestion du Domaine Public et Réglementation

Place du Général de Gaulle

CS 51015

97864 Saint-Paul Cedex

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site internet de la Ville.

Il peut également être retiré sur place ou transmis par courriel, la demande doit être faite par email à : regis.aure@mairie-saintpaul.fr

Pour toute question concernant la consultation vous pouvez prendre contact avec M. Régis AURE au 0262 45 90 69.

2 - OBJET DE LA CONSULTATION

Attribution d'une autorisation d'occupation du domaine public maritime pour une activité de restauration mettant en valeur la gastronomie et l'identité créole.

Lieu : 107, Boulevard Leconte Delisle - Hermitage les Bains – Parcelle cadastrée DI 118p .

3 - DUREE DE L'AOT

- 32 mois : A compter 1^{er} mai 2023 pour se terminer le 31 décembre 2025.

4 - CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

1. Valeur technique : 55 %
2. Qualité du projet : 30%
3. Proposition financière du candidat : 15%

5 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le 28 mars 2023 à 12h00